



COMMISSION RH

Échanges sur les fiches de fonction

Pour accompagner les SPSTI dans la mise en œuvre de la loi du 2 août 2021, la Commission RH devrait proposer des temps d'échange aux professionnels RH et aux Directions de Service sur la rédaction des fiches de fonction.

En se basant sur les répertoires de compétences déjà proposés par Présanse et sur l'expérience de quelques Services, les professionnels RH et des Directions de Service pourront améliorer leurs pratiques et confronter leurs points de vue.

Dans un contexte de révision des classifications des emplois et de déploiement de la réforme, les SPSTI doivent se doter d'outils permettant à la fois une agilité de l'organisation mais aussi permettant de donner des perspectives d'évolutions à leurs collaborateurs.

Tous les SPSTI devront en outre être certifiés prochainement et disposer des process RH nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Les fiches de fonction sont au croisement de tous les enjeux RH des SPSTI. ■

Commission RH 2023 de Présanse

Sandra LEBRET	AISMT 13	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Jean-Charles BOUCHY	GIST 44	PAYS DE LA LOIRE
Michel BRUAND	STCS	PAYS DE LA LOIRE
Nadia DIDANI	PREVALY	OCCITANIE
Anais RAMMAERT	PRESTAL	OCCITANIE
Sandra BAC	SPST 19-24	NOUVELLE-AQUITAINE
Aurélien CARTIER	AHI 33	NOUVELLE-AQUITAINE
Stéphanie RIVET	SISTM	NORMANDIE
Karine WIRTH	CMIE-SEST	ILE-DE-FRANCE
Sabine VER EECKE	PÔLE SANTÉ TRAVAIL	HAUTS-DE-FRANCE
Lisa GAUFFER	SANTÉ AU TRAVAIL 68	GRAND EST
Véronique MINVIELLE	SISTEL	CENTRE-VAL DE LOIRE
Nathalie BOITELLE	AMIEM	BRETAGNE
Juliette DUCHENE-LOMBARD	AIST 21	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Céline FAGES	ALPES SANTÉ TRAVAIL	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES